



Chers parents,

Comme vous le savez peut-être déjà, l'association de parents d'élèves (les P'tits Lutins) a été dissoute l'année dernière. Ayant conscience de l'importance d'une telle association au sein de la vie de l'école, un certain nombre de parents ont émis la volonté de créer une nouvelle association.

But de cette association:

Mener des actions afin de récolter des fonds aux bénéfices de l'école ou de l'association. Pour exemple de projets/ actions :

- marche de l'école
- soupe contée
- vente de brioches pour la Saint Nicolas
- vente de sapins
- Noël des enfants à l'école
- marché de Noël de Plombières les Bains
- vente de galettes
- carnaval
- vente de chocolats
- loto
- vente de pizzas
- sorties cinéma ou autre
- kermesse / concert pour les enfants

Cette liste est non exhaustive et ne demande qu'à être enrichie par les idées de chacun d'entre vous.

Qui peut faire partie de l'association?

Tous les parents et grands parents peuvent participer à la vie de l'association. Lors de l'Assemblée générale constitutive, un bureau (président, secrétaire, trésorier) sera élu.

Quand, comment, où?

Des réunions seront organisées au cours de l'année pour organiser les différents projets et manifestations. Dans la mesure du possible, les membres du bureau seront toujours tous présents et les parents seront tous les bienvenus. Cependant, si vous décidez d'être membre de l'association, rien ne vous oblige à participer à toutes les manifestations et à tous les projets. Nous savons tous que nos vies professionnelles et nos loisirs ne nous laissent que peu de place dans nos emplois du temps. Etre membre de l'association, c'est être présent et apporter son aide quand on **veut** et surtout quand on **peut**.

Aucune obligation sinon celle de prendre du plaisir à oeuvrer pour nos enfants !